



Edition N°350

JUILLET-AOÛT 2021

Horaires de la Mairie

Lundi

13h30 - 17h30

Du mardi au jeudi

8h30 - 12h00 /
13h30 - 17h30

Vendredi et Samedi

8h30 - 12h00

Tél : 02.98.68.53.49

Fax : 02.98.68.55.89

Mail :

mairie.plougourvest@
wanadoo.fr

Retrouvez toutes les infos
sur le site internet :
www.mairieplougourvest.fr

Permanences du Maire,

Jean JEZEQUEL

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi

Samedi 9h30 - 12h00

Agence Postale

Du lundi au samedi

De 9h30 à 12h00

Tél : 02.98.68.58.50

Déchetterie

de Besmen

(Port du masque
obligatoire)

Horaires d'été

Lundi - Mercredi

Vendredi - Samedi

9h-12h / 14h-18h30

Mardi

14h-18h30

Contact : 02.98.29.59.14

INTERCOMMUNALITÉ

■ LE VERRE : COMMENT BIEN LE RECYCLER

Les emballages en verre ont plusieurs atouts indéniables. Entièrement recyclable et à l'infini, il est inerte (*pas de transfert sur les aliments*), il préserve la conservation et le goût original des produits qu'il contient. En deux mots, c'est l'emballage idéal.

Recycler le verre est l'un des gestes écologiques les plus simples et efficaces que l'on puisse faire. En effet, le verre ne se décompose pas dans la nature. Ainsi, une tonne de verre recyclé permet d'économiser une demie-tonne de CO₂. Le recyclage du verre commence par nous les consommateurs, lorsque nous le déposons dans une colonne de tri verre ! Ce tri se poursuit à l'usine de recyclage... Donc, attention de ne déposer **que** les verres d'emballage, c'est-à-dire les **bouteilles, pots, et bocaux**.

NON à la vaisselle et plat (qui sont en céramique transparent), non aux miroirs, aux objets en verre qui sont d'une composition différente du verre d'emballage et ne se recyclent pas.

Dans tous les cas, pensez à ne jeter des bouteilles bien vidées, plus propres pour les ouvriers des centres de tri.

Pour toutes questions, contactez l'ambassadrice du tri au 02.98.68.42.41 ou par e-mail l.marc@pays-de-landivisiau.com



■ GARDER SON LOGEMENT FRAIS EN ÉTÉ

La surchauffe des logements est une problématique qui mérite une attention particulière lors d'un projet de construction ou de rénovation. Typologie du logement, orientation, matériaux, isolants, huisseries, sont autant de paramètres qui doivent être étudiés avant d'entamer des travaux.

Mais des gestes simples vous permettront aussi de limiter l'inconfort lié à la surchauffe : installation de volets occultants, stores ou brise-soleil, fermeture des volets en journée ainsi que des fenêtres quand la température extérieure dépasse celle du logement, brassage de l'air la nuit en ouvrant en grand les fenêtres, etc.

Et pour la terrasse ou face à une fenêtre exposée plein sud, pourquoi ne pas créer une pergola végétalisée ou planter un arbre à feuillage caduc : les feuilles qui tombent en automne laisseront passer le soleil en hiver et procureront un agréable ombrage en été !



■ COLLECTE DES DECHETS

En raison du férié du **mercredi 14 Juillet**, la collecte des O.M sur Plougourvest **sera décalée au jeudi 15 Juillet**.



■ L'ÉTOILE FILANTE: POURQUOI CE NOM?



Relancée en 1968, l'Étoile filante de Plougourvest tire son nom... de la forme de la commune en étoile de 5 branches...et pourquoi filante ? « c'est qu'ils devaient être bons » pas bête ! Explique le Maire.

Créer quelques années avant la 2^{de} guerre mondiale, l'étoile filante a vu le jour grâce à un groupe de copains, tous agriculteurs...ils voulaient se retrouver le dimanche, pour un loisir pas cher...Ils ont démarré dans une pâture, et cousaient eux-mêmes une étoile sur leur maillot, et pas question d'aller au

bistrot après le match !...ils retournaient aux champs...

Suspendu pendant la guerre, le club renaît en 68, toujours au niveau district. Aujourd'hui, le club fait son « buzz » grâce à un but signé Ali Abdou Raouf, qui a reçu les félicitations de J.P. Papin, ainsi qu'un chèque de 150€, qui a servi à acheter du matériel pour les jeunes du club...

RETOUR SUR...

« c'est qu'ils de-

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 JUIN

■ Installation d'une nouvelle conseillère municipale, Madame BODILIS Héléne, suite à la démission d'Emmanuelle POSTEC et sa nomination aux différentes commissions communales vacantes

Monsieur le Maire informe les élus de la nomination d'Hélène BODILIS, comme conseillère municipale suite à la démission d'Emmanuelle POSTEC. Le conseil Municipal prend acte de cette décision.

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de nommer Hélène BODILIS dans les commissions vacantes.

■ Situation de travaux

Monsieur le Maire a fait le point sur les travaux de la commune:

- Le fleurissement du bourg a été réalisé.
- Les travaux de couverture sur la toiture de la mairie, par l'entreprise ABALLEA, sont terminés
- Les travaux de la salle du centre d'activités sont en cours d'achèvement, l'entreprise KAP Peinture lasure les bancs de la salle de sport qui sera ouverte pour mi-juin.
- Les travaux de régénération sur les terrains de foot, par l'entreprise Jo SIMON ont été réalisés, les agents communaux vont pouvoir faire l'entretien courant des terrains.
- Les travaux rue d'Armor sont en cours avec l'entreprise STURNO avec la mise en place de luminaires et mâts.
- Des travaux pour la mise en place de la Fibre optique entre Plougar et Plouvorn, sont en cours.

■ Lancement de la consultation d'architecte pour les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente du Pouldu

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lancer une consultation pour choisir un architecte afin de réaliser ces travaux de réhabilitation de la salle polyvalente du Pouldu.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le lancement de la consultation d'architecte pour l'étude et la maîtrise d'œuvre complète de ces travaux.

■ Subvention communales 2021 aux associations

Monsieur le Maire rappelle le principe d'attribution des subventions communales.

Chaque association a reçu début avril, un formulaire de demande à remplir reprenant:

- le bilan d'activité - la situation financière - le nombre d'adhérents - les projets de l'association et leurs souhaits

Compte tenu de la crise sanitaire, les associations n'ont pas eu d'activité réelle et il est proposé de reconduire les montants de 2020. Ainsi présenté, les membres du Conseil Municipal, décident d'attribuer les subventions suivantes, à l'unanimité, aux associations qui en ont fait la demande:

Etoile Filante Foot: 1200€/ Hand: 850€ / Club des aînés: 200€/ Société de chasse: 200€/ Club de Gym: 200€/ Dance country: 300€/ Familles rurales: 17 114.47€/ Point lecture: 1300€ en livres/ Riverains de la BAN: 200€/ Allumés du Pouldu: 200€/ AAPPMA: 75€/ CCJA: 75€/ Vie libre: 75€/ Croix d'or: 75€/ don du snag: 100€/ FAVEC: 100€/ FNATH: 100€/ ART: 100€/ secours catholique: 100€/ banque alimentaire: 100€/ présente écoute morlaix: 100€/ leucémie espoir: 100€/ france Alzheimer: 100€.

■ Equibreizh: passage d'itinéraires de randonnées sur les chemins ruraux de la commune

Monsieur le Maire informe le conseil du projet proposé par le CDTE 29 pour l'inscription d'un itinéraire au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le passage de l'itinéraire EQUIBREIZH (pratiques équestre, pédestre et vtt) sur les chemins ruraux et la pose du balisage sur les supports existants.

■ Questions diverses

Monsieur le Maire a répondu aux différentes questions de l'opposition et a demandé plus de précisions pour d'autres.

Mot de l'Opposition: En 2019, M. JEZEQUEL a souscrit une assurance santé pour les citoyens de la commune, permettant aux artisans, commerçants, agriculteurs, auto-entrepreneurs, retraités, etc. de pouvoir prétendre à un tarif négocié pour une mutuelle santé. Aucune information du premier magistrat ni de la première adjointe aux affaires générales n'a été donnée depuis, quid de son renouvellement ? c'est bien dommage car c'était un avantage pour tous.

INFOS MAIRIE

■ FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale sera fermée :

Du **Lundi 9 août** au **samedi 28 août**.

La Mairie sera fermée: les **Samedis 21 et 28 août**



■ ETAT CIVIL

Décès : BUORS Marie Anne épouse FAVÉ, 80 ans, Résidence Saint-Michel

Naissance : SANCHEZ Izzie, 12 hameau des chênes

KERBRAT Améline, 2 impasse des Bleuets

GADANHO Amélia, 1, Le Pouldu

MOREL Emy, 14 impasse du Pouldu

ABILY Boris, 8 impasse de la Source

LEFEBVRE Azélie, 6 Croas Lambader

■ URBANISME

Permis de Construire :

M. Franck POSTEC - 7 bis rue des Lilas - Construction d'un carport et Changement de portail

Mme Marie POSTEC et M. Axel BOTHOREL - Construction d'une maison neuve - 4 Clos du Pontigou

M. Lohann FLOCH - Construction d'une maison neuve - 10 Clos du Pontigou

Déclaration Préalable :

Mme Nadège MARTIN - 1 Lieu dit Kervichen - Clôture, portail coulissant et portillon

M. et Mme CARRE Gérard - 4 Cité des Hortensias - Clôture

■ DÉRATISEUR

Le prochain passage du dératiseur aura lieu le **vendredi 27 août 2021**. Inscription en mairie au 02.98.68.53.49. Son passage est gratuit.